



| | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Etude sur les inégalités sociales de santé |  Loi Informatique & Libertés |
| Caisse Nationale | Information aux « personnes concernées » | Page 1 sur 2 |

Finalité et fonctions principales du traitement (cadre légal particulier s'il y a lieu)

De nombreuses études font état d'inégalités sociales de santé. L'état de santé s'améliore de manière continue depuis le bas de l'échelle sociale jusqu'au sommet. On parle de gradient social de santé. L'existence de ces inégalités pose la question de leurs déterminants.

La lutte contre les inégalités sociales de santé est devenue une priorité pour de nombreux pays. Dans son rapport remis en 2008, la Commission des déterminants sociaux de la santé (CDSS) de l'OMS appelait à combler ces inégalités en une génération. En France, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) propose d'inscrire explicitement l'objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé dans la prochaine loi de santé publique. Cet objectif a été repris dans le contrat Etat-UNCAM 2010-2013 signé par les trois principaux régimes d'assurance maladie, dont le RSI.

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion signée avec l'Etat, le RSI a décidé d'engager une réflexion sur les inégalités sociales de santé existant parmi les indépendants.

La finalité de l'étude menée avec un prestataire spécialisé est d'identifier des leviers d'action pour la politique de prévention du régime visant à réduire les inégalités sociales de santé.

Elle se traduit par trois objectifs :

- mesurer les inégalités sociales de santé au sein de la population couverte par le RSI ;
- comprendre les mécanismes par lesquels les inégalités sociales se transforment en inégalités de santé ;
- identifier des pistes d'actions de prévention visant à réduire les inégalités sociales de santé.

L'étude repose sur une enquête menée auprès de 1500 assurés et ayants-droit obtenus à partir d'un échantillon extrait du Système d'Information Décisionnelle Santé du RSI (OCAPI, déclaré à la CNIL sous le N° 342521). L'échantillon nécessaire est fourni au prestataire par un transfert de données sécurisé.

Les informations nominatives transmises au titulaire pour effectuer l'enquête ne sont utilisées par lui que pour contacter les personnes. La saisie des réponses ainsi que leur analyse sont strictement anonymisées.

Les personnes sollicitées pour l'enquête sont informées que les données recueillies sont exploitées de façon anonyme, sont strictement confidentielles, que leur participation à l'enquête est non obligatoire. Le consentement libre et éclairé des personnes qui seront interrogées est ensuite recueilli par le prestataire.

Dès l'enquête terminée, le fichier de correspondance entre les numéros d'anonymisation et les données nominatives sera détruit. Une analyse statistique des réponses est ensuite réalisée de façon à atteindre les trois objectifs fixés. Un rapport d'étude est remis et présenté à la caisse nationale du RSI.

Les différentes phases de l'étude peuvent donner lieu à des échanges entre le prestataire et la Caisse nationale du RSI.



Catégories de personnes concernées par le traitement

► les assurés qui acceptent de répondre à l'enquête

| Catégories de données à caractère personnel (même codification que formulaire CNIL de Déclaration normale + autres au-delà de P) | Catégories de destinataires des données, internes ou externes (toutes catégories de données si : ► ..) | Durée de conservation des données (toutes catégories de données si : ► ..) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <p>► A) Données d'identification (civilité, nom, prénom, adresse de résidence, numéro de téléphone, sexe, date de naissance,)</p> <p>► C) Vie professionnelle (caisse d'origine, groupe professionnel (artisan/commerçant/profession libérale), statut assuré ou ayant droit, actif ou retraité, ...)</p> | <p>► ..) Le prestataire</p> <p>► ..) Les intervenants habilités du RSI</p> | <p>► la durée de l'étude (4 mois au maximum)</p> |

Interconnexions, mises en relation avec d'autres traitements

► NON

| | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Etude sur les inégalités sociales de santé |  Loi Informatique & Libertés |
| Caisse Nationale | Information aux « personnes concernées » | Page 2 sur 2 |

| Responsable du traitement | Service(s) responsable(s) de la mise en œuvre |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Directeur général de la Caisse Nationale du Régime Social des Indépendants Caisse Nationale du RSI 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex | Direction de la gestion des risques et de l'action sociale (DGRAS) / Département de la santé et de l'assurance maladie Caisse Nationale du RSI 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex |
| Service(s) en charge des droits d'accès et de rectification | Création/Modifications/Suppression : date, référence, cause (purge de la fiche 3 ans après suppression du traitement) |
| Direction de la gestion des risques et de l'action sociale (DGRAS) / Département de la santé et de l'assurance maladie Caisse Nationale du RSI 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex ou cnil@rsi.fr | OCAPI (extraction de données) : déclaration N°34252 1. Dispense de déclaration : cause (art. 22 III + mise en place du CIL) Création : mise au registre du CIL en avril 2012 |
| Autres informations (s'il y a lieu) | |
| ▶ Transferts de données hors Union Européenne : NON ▶ Droit d'opposition : OUI (volontariat pour répondre à l'enquête) | |